

>> SUAP-FM-35

Déchets de soins à risques infectieux (DASRI)



Définition / Description

Après la désinfection du vsav et/ou Après la prise en charge de chaque victime, les équipiers doivent veiller à éliminer correctement et réglementairement les déchets d'activité de soins à risque infectieux et assimilés (DASRI).

Cette action permet d'éviter la contamination, la transmission de maladies et les risques d'accident d'exposition au sang (AES).

Tout producteur de déchets en est responsable depuis leur production jusqu'à leur élimination.

Parmi les déchets de soins on distingue :

- Ceux assimilables aux déchets ménagers :

- Emballages stériles ,papiers protecteurs.
- EPI (gants,masques)
- Compresses, pansements, seringue sans aiguilles
- Auto piqueur pour glycémie
- Matériel de perfusion
- Matériel utilisé lors de désinfection (VSAV, locaux)
- Gants à usage unique
- Poches de perfusion

La seule présence de sang ou de liquide biologique n'est pas un critère de classement en DSARI.

Ils sont jetés dans des sacs poubelles noirs standards et suivent le circuit classique d'élimination des ordures ménagères.

- Les déchets de soins à risques infectieux et assimilés (DASRI) :

Déchets mous :

- Poches de sang ou dérivés sanguins
- Déchets anatomiques humains
- Déchets d'activité de soins fortement imprégnés de sang, sécrétions ou excréments avec risques infectieux

Ils sont mis dans des sacs « jaunes » spécifiques et suivent le circuit d'élimination des déchets de soins à risques. Les emballages doivent être éliminés tous les 3 mois selon la procédure pharmaceutique en vigueur.

Déchets durs :

- Objets piquants ou tranchants souillés ou non.
- Cathéters, aiguilles...

Ils sont mis dans des « boîtes jaunes » rigides qui, lorsqu'elles sont pleines, ou à défaut tous les 2 mois, sont fermées définitivement, puis mises dans les sacs jaunes et enfin

suivent le circuit d'élimination des déchets de soins à risques. Les sacs jaunes **fermés, sans dépasser la limite de remplissage**, seront stockés dans un **suremballage** (carton doublé d'un sac plastique) numéroté et identifié au nom du CIS.



Pictogramme «risque biologique»

Le recueil, le stockage et l'élimination des DASRIA sont réglementés et utilisent des emballages et des conteneurs spéciaux conçus pour cet usage, ils sont :

- Agréés et homologués. Ils présentent un mode d'emploi inscrit sur leurs parois extérieures
- Reconnaissables grâce à leur couleur jaune et leur pictogramme spécifique « risque biologique ».

Les différents types d'emballage

Sac plastique	Collecteur	Suremballage
Ils sont destinés à la collecte des déchets solides ou mous	Ils sont destinés à la collecte d'objets piquants, tranchants ou coupants (PTC). Ils sont à changer au plus tard tous les deux mois ou lorsque le niveau maximum de remplissage est atteint. Cela implique que la date de mise en service soit indiquée dessus lors de la première utilisation.	Les suremballages en carton sont doublés d'un sac plastique jaune et vont recevoir soit : - Des DASRIA solides ou mous non conditionnés. - Des DASRIA solides ou mous, conditionnés dans des sacs jaunes. - Des DASRIA PTC (Piquants, tranchants et coupants) conditionnés dans les collecteurs adaptés et fermés définitivement.
		



Indications

On utilise les emballages spéciaux relatifs aux déchets d'activité de soins à risque infectieux et assimilés (DASRIA) pour chaque déchet de soins ayant été en contact avec du sang, un autre produit biologique ou évocateur de soins (ex perfuseurs).



Risques et contraintes

- La manipulation des DASRIA au cours des différentes phases de leur élimination peut entraîner une contamination de l'équipier s'il ne respecte pas les procédures.
- Seuls les déchets d'activité de soins à risque infectieux et assimilés doivent être déposés dans ces réceptacles spécifiques.



Utilisation

Elimination des objets Piquants, Tranchants et Coupants (PTC)



- Se munir de gants à usage unique.
- Placer le collecteur en position ouverte à portée de main.
- Déposer immédiatement l'objet souillé ou non (périmé) dans le collecteur dès la fin de son utilisation (ne pas recapuchonner une aiguille, ni la désadapter de la seringue à la main).



- Vérifier que le niveau maximal du collecteur ne dépasse pas la limite de remplissage indiqué sur le repère horizontal quand il existe.
- Au bout de 2 mois ou lorsqu'il est plein, fermer définitivement le collecteur et le jeter dans 1 sac DASRIA.

Elimination des objets solides et mous

- Se munir de gants à usage unique

- Sac en plastique :

- tous les déchets de soins, à la fin de l'intervention, et les déchets provenant de la désinfection
- Fermer le sac et le ramener au CIS pour le déposer dans un suremballage en carton.

- Suremballage en carton :

- Fermer le sac, une fois la limite de remplissage atteinte ou tous les 2 mois mme s'il n'est pas plein, en tirant les lanières et en chassant l'air, tout en prenant soin de ne pas mettre le visage à côté d'ouverture.
- Indiquer sur le carton la date de ouverture et le lieu de production (nom du CIS).
- Fermer et déposer le collecteur en carton dans le local prévu à cet effet.
- Ramener le collecteur en carton à la compagnie selon la procédure pharmaceutique en vigueur.



Points clés

- Porter les équipements de protection adaptés.
- Respecter les procédures d'élimination des déchets à risques infectieux selon la procédure pharmaceutique en vigueur.
- Utiliser correctement les matériels dédiés à l'élimination des déchets de soins infectieux
- Les emballages doivent être éliminés tous les 2 mois.



Critères d'efficacité

- Tous les déchets sont éliminés grâce à des emballages appropriés.
- Les emballages ne sont ni perforés, ni surchargés, ni tâchés.
- La traçabilité des déchets produit est assurée jusqu'à leur destruction.